



Genève, le 6 mai 2020

## Communiqué de presse

### Occupation d'appartements à la Jonction

***Quatre appartements situés 4, rue des Maraîchers sont occupés depuis le 16 avril par un collectif « Réquisitions Solidaires » affirmant vouloir y loger des personnes en grande précarité sans domicile. Consciente de la situation difficile engendrée par la crise sanitaire, l'institution a proposé une convention prévoyant la mise à disposition, pour quelques semaines, des quatre logements, vu le très prochain démarrage des travaux de démolition/reconstruction de l'immeuble (\*). Après avoir accepté dans un premier temps cet accord, le collectif annonce aujourd'hui ne plus vouloir discuter avec l'Hospice général et révèle dans le même temps que les futurs locataires sont actuellement logés dans le dispositif mis en place par la Ville de Genève aux Vernets.***

En date du 16 avril, l'Hospice général est informé que quatre de ses appartements libérés en vue de la prochaine démolition-reconstruction de l'immeuble situé au 4, rue des Maraîchers sont occupés par le collectif Réquisitions Solidaires pour « en faire bénéficier dès que possible des personnes vulnérables et actuellement sans domicile ». Ces appartements doivent être démolis-reconstruits pour accueillir à nouveau des locataires légaux. En vue des prochains travaux, dont l'intérêt est unanimement reconnu, l'Hg a accompagné individuellement depuis 2015 les locataires dans leurs démarches de relogement.

L'Hospice général entame immédiatement des discussions avec le collectif pour évaluer sa demande et envisager la réponse à apporter aux besoins allégués. Le 20 avril, l'institution propose une convention relative à la mise à disposition, pour quelques semaines, de quatre appartements, en se référant au terme conclu avec les quelques locataires restants et l'Asloca. L'accord prévoit un locataire par appartement, dont l'identité doit être communiquée, et fixe le nombre maximum de personnes admissibles par logement conformément aux recommandations sanitaires. La proposition d'accord est acceptée le 29 avril par le collectif.

Le 4 mai, le collectif informe l'Hospice général qu'il n'accepte plus l'accord. Le collectif refuse notamment de fournir l'identité des futurs locataires. Il mentionne à cette occasion que les personnes qu'il souhaite loger sont actuellement hébergées à la caserne des Vernets, un dispositif d'urgence mis en place par la Ville de Genève pour les personnes sans domicile qui fonctionne à satisfaction.

L'Hospice général ne peut que prendre acte du revirement du collectif qui renonce à tout accord et se réserve la possibilité d'user des droits qui sont les siens.

**Contact :** Laurence Friederich, directrice su service immobilier, mail : [Laurence.Friederich@hospicegeneral.ch](mailto:Laurence.Friederich@hospicegeneral.ch)

*\*L'immeuble en question - ainsi que ceux sis 2 et 6 de la même rue – sont la propriété de l'Hospice général et voués à la démolition/reconstruction pour raison de grande vétusté et de non-conformité aux normes actuelles. La délivrance de l'autorisation de construire est imminente et les travaux vont prochainement démarrer.*